



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## politique des transports ferroviaires

Question écrite n° 58529

### Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer sur le projet de ligne à grande vitesse Paris-Rennes-Paris-Nantes. Au moment où les collectivités territoriales se prononcent sur le projet qui sera soumis à enquête, la Fédération nationale des associations d'usagers des transports propose avec intérêt d'améliorer les relations interrégionales avec l'aménagement d'une « virgule » à la hauteur de Sablé permettant ces relations interrégionales. La création de cet aménagement complémentaire donnerait un intérêt accru à ce projet de LGV contribuant à renforcer l'attractivité des principales agglomérations de l'Ouest. Il lui demande si le Gouvernement entend répondre favorablement à cette proposition.

### Texte de la réponse

La création d'une voie de liaison supplémentaire au niveau de Sablé-sur-Sarthe afin d'établir une liaison ferroviaire directe entre Angers, Laval et Rennes ne fait pas partie du projet de ligne nouvelle à grande vitesse Bretagne/Pays-de-la-Loire et ne figure donc pas au cahier des charges de l'opération. Réseau ferré de France (RFF) avait bien pris en compte, dans le cadre des études de la ligne nouvelle, la faisabilité de cette liaison supplémentaire et sa compatibilité avec le projet de LGV, dans l'hypothèse où cette opération serait décidée ultérieurement. Cette liaison présente une dimension intra et interrégionale évidente. Elle garantirait une meilleure performance de relations existantes et permettrait le développement de nouvelles liaisons. Elle rendrait en outre possible des services TGV tels que Rennes/Laval/Angers/Nantes. Cet aménagement présente un intérêt pour les pays de la Loire et rendrait le projet de ligne nouvelle plus profitable pour l'ensemble de la région. L'étude de cette liaison pourrait être menée parallèlement à l'étude LGV en cours, si les partenaires concernés, notamment les autorités organisatrices et le transporteur, en exprimaient la demande, compte tenu notamment des enjeux régionaux de ce barreau de liaison.

### Données clés

**Auteur :** [M. Michel Hunault](#)

**Circonscription :** Loire-Atlantique (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 58529

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** équipement

**Ministère attributaire :** transports, équipement, tourisme et mer

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 février 2005, page 1834

**Réponse publiée le :** 26 juillet 2005, page 7454